

SOCIÉTÉ

Nom du Dirigeant

Chiffre d'affaires

N° SIRET

Adresse

N° TVA

Date de création

Code Postal

Code Naf

Convention collective appliquée

Ville

Téléphone

Site Web

Effectif

Adhère à la Fédération des Professionnels de la Communication par l'Objet, 2FPCO, dans la catégorie :

Agences objets médias / distributeurs

Fabricants/importateurs

Marqueurs

Le contact de la Fédération dans mon
entreprise sera Madame Monsieur

RÉFÉRENTS / PARRAINS

Tout nouvel adhérent doit être coopté par deux confrères référents (distributeurs et/ou fournisseurs et/ou marqueurs).

1.

2.

Son email

CA de l'entreprise	Cotisation 2FPCO	
Jeune entreprise (entreprise de moins d'un an)	300 €	
Jusqu'à 100 000 €	300 €	
100 001 à 400 000 €	650 €	
400 001 à 750 000 €	870 €	
750 001 à 1 500 000 €	1 070 €	
1 500 001 à 3 000 000 €	1 640 €	
3 000 001 à 5 000 000 €	1 860 €	
5 000 001 à 8 000 000 €	2 850 €	
8 000 001 à 15 000 000 €	4 350 €	
15 000 001 à 30 000 000 €	4 950 €	
30 000 001 à 50 000 000 €	5 450 €	
50 à 75 millions €	7 500 €	
75 à 100 millions €	8 500 €	
+ 100 millions €	9 500 €	
+ 650 € par filiale / marque		

RAPPEL DES CONDITIONS D'ADHÉSION

- **Au moins 50 % du CA** doit être réalisé dans le domaine de la Communication par l'Objet.
- **La charte éthique et professionnelle** sera renvoyée paraphée et signée, avec le cachet de l'entreprise.
- **Toute demande d'adhésion est soumise**, selon les statuts, à l'approbation du bureau.
- L'adhésion est **valable un an**, du 1^{er} janvier au 31 décembre et est reconductible tacitement pour une année.
- Toute **résiliation**, par lettre recommandée, doit être envoyée 3 mois avant l'échéance anniversaire (30 septembre), sans quoi la cotisation reste due.
- **Règlement par virement** à l'ordre de la 2FPCO.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et de la catégorie choisie.

J'accepte de recevoir mails et newsletters de la 2FPCO.

Fait à

, le

Signature